

MATRICES DES ACTIONS PRIORITAIRES
DE LA MISE A JOUR DE LA SNDS (2010-2014)

<u>Axe stratégique n°1: Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique</u>										
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	COUT (en milliers)	PERIODES					BAILLEURS
					2010	2011	2012	2013	2014	
1. Mettre en place les textes réglementaires et la réforme institutionnelle du système statistique national	1. le système statistique national dispose d'un cadre légal et réglementaire, notamment en ce qui concerne le respect de principes fondamentaux de la statistique publique et l'attribution des missions statistiques au niveau de l'union et des îles autonomes	1. Faire adopter le projet de Loi statistique et mettre à jour les textes portant organisations des différentes composantes du système statistique national	DNS	3.500	3 500					
		2. Diffuser et promouvoir le nouveau cadre légal et réglementaire (Confection d'une plaquette explicative à destination des services et des utilisateurs principaux des statistiques)								
2. Mettre en place un système de coordination technique effective entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques	1.le conseil national de statistique se réunit de façon régulière 2.la DNS dispose d'une mission de relation avec les producteurs et les utilisateurs de statistiques au niveau de l'union et des îles autonomes 3.des outils statistiques	1.Assurer la tenue régulière du comité de coordination statistique, notamment pour statuer sur les priorités en matière de production statistique	DNS	30 000	9 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
		2.Créer au sein de la DNS des fonctions de relations avec les producteurs et utilisateurs de statistiques								
		3.Elaborer et mettre en place des outils statistiques harmonisés (Recueil harmonisé								

	<p>harmonises sont mis en place 4.les échanges de données sont formalises avec les principales composantes productrices du système statistique national</p>	<p>de concepts et définitions; Nomenclatures d'activités, de produits, de professions etc ...) 4.Réaliser un schéma de protocole d'échange de données entre les composantes du SSN 5.Organiser et animer des comités techniques ad hoc sectoriels</p>								
<p>3. Renforcer les capacités du SSN pour lui permettre d'assumer au mieux leur mission de production statistique, de coordination technique et opérationnelle, et de suivi de la mise en œuvre de la SNDS</p>	<p>1. la DNS dispose des cadres nécessaires a l'exécution de sa mission 2. la DNS dispose d'un plan permettant un appui technique aux organes de production statistique au niveau de l'union et des îles autonomes 3. la formation des cadres aux procédures de management d'une direction de la statistique 4. la création d'un cadre de travail adapte à une production statistique de qualité</p>	<p>1.Élaboration, mise en œuvre et suivi d'un plan de recrutement (élaboration profils, négociations,...) 2. Recrutement progressif de cadres supérieurs et moyens pour l'ensemble du SSN 3. Formation et suivi des cadres managériaux pour tout le système de production 4. Renforcer le partenariat avec les institutions régionales, sous régionales et internationales 5. Appui technique de tout le SSN 6. Appui à la réorganisation de certains services producteurs de statistiques 7. Construction/Réhabilitation et Equipement de toutes les composantes du SSN 8. Elaboration d'un rapport annuel pour examen par le</p>	<p>DNS DSIA</p>	<p>846 987</p>	<p>219 378</p>	<p>361 086</p>	<p>142 428</p>	<p>19 537</p>	<p>104 558</p>	

5. les capacités de production statistique sont renforcées au niveau des îles autonomes 6. les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SNDS sont régulièrement évalués	Conseil National de Statistique								
	9. Réalisation d'une revue à mi-parcours								
	10. Evaluation finale de la SNDS et préparation du schéma suivant								
	11. Prendre des dispositions pour être à jour du paiement de la cotisation à AFRISTAT								
TOTAL DE L'AXE 1			880487	231878	366086	147428	24537	109558	

Axe stratégique n°2: Développer en quantité et en qualité les ressources humaines affectées au Système Statistique National

OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	COUT (en milliers)	PERIODES					BAILLEUR
					2010	2011	2012	2013	2014	
1. Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national	1. Former 6 ingénieurs statisticiens économistes et ingénieurs socio-démographes (bac + 5 ans) 2. Former 12 ingénieurs des travaux statistiques ou équivalents (bac + 4 ans) 3. Former 60 adjoints de la statistique (bac + 2 ans)	1. Mettre à jour le plan de formation initiale	DNS	213 046	19 175	41 844	41 315	55.620	19 175	
		2. Créer un département d'Adjoints techniques de la statistique au sein de l'Université des Comores en étroite collaboration avec le DNS	Université des Comores							
		3. Assurer le déroulement du plan et le suivi des élèves								
		4. Assurer la préparation des concours de statistique								
2. Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté	1. les cadres responsables de la production sont formés aux	1. Assurer le rôle de point focal pour les formations sectorielles Evaluer les RH dans le SSN	DNS Université des	244 630	37 343	68 760	54 263	52 920	31 343	

au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques	techniques spécifiques de leur domaine d'activités (démographie, comptabilité nationale, finances publiques, commerce extérieur, statistiques de conjoncture, éducation, santé, agriculture, élevage et pêche ...)	2.Elaborer et mettre en œuvre un programme de recyclage du personnel affecté au système statistique national, en collaboration avec l'Université des Comores et l'ENSEA – Abidjan	Comores							
	2.le personnel non statisticien affecté au système bénéficie d'un cycle de formation continue lui permettant d'acquérir un savoir faire dans les domaines de la collecte, du traitement de l'analyse et de la publication des résultats	3.Organiser des stages de formation de courte durée dans les instituts de formation en statistique ou des structures statistiques à l'étranger ou l'IUT de l'UDC								
Total Axe stratégique n° 2				457676	56518	110604	95578	108540	50518	
Axe stratégique n°3: Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites										
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	COUT (en milliers)	PERIODES					BAILLEURS
					2010	2011	2012	2013	2014	
1 établir progressivement pour chaque secteur une	1 les instruments de collecte (questionnaires, méthodologies, listes de points	1.Élaborer et valider un manuel de définitions, concepts et des méthodologies utilisés pour les travaux statistiques	DNS	97 119	39 964	37 615	15 000	15 000	15 000	

méthodologie précise et régulièrement évaluée	d'observation, etc.) sont harmonisés et la qualité des données est améliorée	2. Mettre en place les programmes de collecte et d'amélioration qualitative définis pour chaque filière statistique								
		3. Evaluer régulièrement des méthodes de collectes								
2 adapter la production statistique aux besoins de suivi des conditions de vie des ménages et d'évaluation de la pauvreté	1. l'état de santé de la population est mieux appréhendé sur la base d'une enquête de type démographique et de santé (es) 2. Un dispositif de suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté est mis en place à partir de l'enquête 123, et d'une enquête pluri thématique sur la gouvernance et la décentralisation	1. Conception et réalisation d'une enquête démographique et de santé (EDS) couplée avec l'enquête à indicateur Multiple (MICS)	DNS	672 000	268 800	369 600	33 600			
		2. Conception et réalisation de l'Enquête 123								
		3. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête permanente adaptée au cas comorien, sur la base de l'Enquête 123								
		4. Elaboration d'une méthodologie et réalisation d'une enquête biennale pluri thématique sur la gouvernance et la décentralisation								
		5. Réaliser à partir des données d'enquêtes existantes des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique économique et sociale du pays								
3 construire un dispositif d'élaboration des comptes nationaux conformes aux normes en vigueur	1. Une équipe permanente de comptes nationaux est mise en place 2. Les comptes	1. Renforcer les capacités techniques et humaines du Service chargé de la production des comptes nationaux à la DNS	DNS	209 106	53 064	44 164	36 892	37 492	37 492	
		2. Reprendre l'élaboration des								

	<p>nationaux sont conformes au SCN 93 et élaborés à l'aide du module ERETES</p> <p>3. Une année de base est définie et les comptes nationaux sont régulièrement produits et diffusés</p>	<p>comptes nationaux à partir d'une nouvelle structure de production en concordance avec l'évolution économique du pays et d'une nouvelle année de référence récente</p> <p>3. Le passage progressif au SCN 93 avec l'installation du module ERETES pour l'établissement des comptes</p> <p>4. La mise en place d'une série d'enquêtes et d'une stratégie de collecte régulière des données auprès des entreprises et du secteur public</p> <p>5. La mise en œuvre d'un protocole en vue de l'exploitation systématique des déclarations fiscales à des fins statistiques</p> <p>6. La publication régulière des comptes</p> <p>7. Élaboration des comptes complets 2007 à 2011 et changement d'année de base</p>								
4	<p>élaborer et publier mensuellement, des indices des prix à la consommation comparables sur le plan international</p>	<p>1. les indices des prix à la consommation sont mensuellement calculés et publiés suivant les normes prescrites du SGDD</p> <p>2. la collecte et le traitement des prix sont étendus à l'ensemble des îles autonomes</p>	<p>1. Actualisation de la méthodologie de collecte et de traitement des prix à la consommation</p> <p>2. Réalisation des enquêtes hebdomadaires des prix à la consommation</p> <p>3. Calcul et publication des indices des prix à la consommation</p>	DNS	35 999	7 157	4 829	7 349	9 317	7 349

<p>5 créer un dispositif de statistiques des finances publiques fiables grâce à l'amélioration des méthodes de collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des données</p>	<p>1. les données statistiques budgétaires et financières sont collectées et publiées régulièrement, aux niveaux de l'union et des îles autonomes 2. le TOFE est établi régulièrement suivant les normes internationales admises</p>	<p>1. Evaluer le système de production actuelle des statistiques des finances publiques et faire des recommandations pour son développement</p> <p>2. Produire un guide de procédure d'élaboration des statistiques des finances publiques</p> <p>3. Former les informaticiens et automatiser la production des statistiques primaires dans les administrations décentralisées</p> <p>4. Former les cadres de la CREF et les administrateurs, à la production et à l'analyse des statistiques des finances publiques</p> <p>5. Créer une base de données économique, financière et monétaire</p>	<p>CREF/ Ministère de l'Economie et des Finances</p>	<p>282 496</p>	<p>99 267</p>	<p>53 547</p>	<p>41 907</p>	<p>41 907</p>	<p>45 867</p>	
<p>6 améliorer la production des statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale répondant aux normes de qualité reconnue</p>	<p>1. l'élaboration des statistiques de balance des paiements dans les normes et délais prescrits par le SGDD</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative entre la DG Douanes, les services compétents de la BCC et de la Direction Nationale de la Statistique, dans l'établissement des statistiques du commerce extérieur</p> <p>2. Renforcement de la coordination statistique entre la BCC et les services de l'Etat (Budget Economie, Dette publique, Trésor public, CGP Recettes, DNS), les Etablissements Publics à</p>	<p>BCC</p>	<p>101 706</p>	<p>18 613</p>	<p>16 213</p>	<p>21 493</p>	<p>23 893</p>	<p>21 493</p>	

		<p>caractère Industriel et Commercial, et les grands opérateurs privés, visant la cohérence entre les statistiques de la balance des paiements, la dette extérieure, les comptes nationaux et les autres agrégats économiques</p> <p>3.Recensement et mise à jour des agents économiques résidents et qui font des transactions avec l'étranger</p> <p>4.Adaptation des questionnaires suivant les catégories d'agents économiques, pour mieux cibler les informations pertinentes sur les transactions</p> <p>5.Réalisation de l'enquête annuelle auprès des principaux acteurs économiques, qui intègre la phase de sensibilisation, de collecte des données combinant l'envoi postal et le travail de terrain, du contrôle de la collecte, du traitement des données</p> <p>6.Formation des cadres de la BCD en statistiques de balance des paiements</p> <p>7.Elaboration d'un rapport technique sur l'établissement de la balance des paiements</p> <p>8.Publication régulière des statistiques de balance des paiements</p>									
7	<p>créer un service de statistique unique qui a la charge de collecter, traiter et diffuser régulièrement des</p> <p>1. La création d'un service statistique fonctionnel au sein du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche</p>	<p>1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre les départements concernés de l'agriculture, de l'élevage, et de</p>	<p>Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche</p>	408 133	179 231	59 566	57 806	57 806	53 726		

statistiques de qualité dans les filières de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement	2. La mise en place d'un système permanent de statistiques de l'agriculture et de l'élevage (SPSAE) 3. Un système permanent des statistiques de la pêche conforme au cadre de suivi/évaluation du secteur pêche est mis en place 4. Un système permanent des statistiques de l'environnement est mis en place 5. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement	la pêche								
		2. Validation et publication des résultats du RGA de 2004 aux différents utilisateurs								
		3. Conception d'une méthodologie standard de collecte de données sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'environnement								
		4. Formation du personnel en charge de la collecte et le traitement des données								
		5. Equipements logistiques et informatiques								
		6. Création et mise à jour d'une base de données sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'environnement								
		7. Evaluation de la qualité des données statistiques								
		8. Réalisation d'enquêtes et études spécifiques								
		9. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)								
8 appuyer la mise en place d'un dispositif de production, d'analyse et de diffusion des statistiques de l'emploi	1. La production et la diffusion régulières des données statistiques sur l'emploi, la main d'œuvre et la formation professionnelle	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'emploi et au marché du travail	Direction Générale de l'Emploi	346 973	150 838	50 924	48 564	50 364	46 284	
		2. Elaboration et mise à jour des répertoires descriptifs des emplois et des métiers	DNS							

	2. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique nationale de l'emploi	3. Construire et mettre à jour un répertoire des entreprises et établissements 4. Réaliser une série d'enquêtes générales et sectorielles régulières portant sur l'emploi, la main d'œuvre et la formation professionnelle 5. Réaliser à partir des données d'enquêtes et de routines existantes, des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt liés à la politique nationale de l'emploi 6. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)								
9 renforcer les capacités nationales en matière de planification et de gestion du système éducatif par la disponibilité régulière des données statistiques scolaires	1. les méthodes et techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques sont maîtrisées par tous les intervenants du site, aux niveaux des îles autonomes et de l'union 2. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique éducative	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la DGPEP et les DEP 2. Elaboration et validation d'un instrument unique standardisé de collecte de données complète de l'éducation 3. Mise en place d'un dispositif permanent de collecte des données et d'évaluation de la qualité des acquis scolaires 4. Création et mise à jour d'une base de données à partir de l'application informatique (STATEDUC2) devant être fournie par l'Institut de Statistique de l'UNESCO	DGPEP	352 542	149 812	50 683	50 683	50 683	50 683	

		5. Evaluation de la qualité des données du SISE								
		6. Publication des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs (Annuaire et Tableaux de bord)								
		7. Créer et gérer un site Internet à la DGPEP								
10 mesurer l'état de la santé de la population et mieux gérer les services de santé	1. La collecte des données de manière régulière et systématique afin de faciliter la gestion des activités de soins et le contrôle des maladies 2. Les principaux indicateurs sur l'état de santé de la population sont obtenus à travers la réalisation d'une enquête auprès des ménages 3. Les données statistiques de qualité sont utilisées pour le suivi et l'évaluation de la politique sanitaire	1. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques entre la Direction Nationale de la Santé et les DGS 2. Identification des besoins d'information et des indicateurs, conception et production des outils harmonisés de collecte, d'analyse et d'exploitation des données 3. Appui à l'informatisation et à la décentralisation de la saisie et du contrôle de la saisie des données sanitaires 4. Supervision et Recyclage des agents de collecte 5. Collecte et traitement des données du SIS 6. Evaluation de la qualité des données du SIS 7. Publication des données statistiques répondant aux	Direction Nationale de la Santé	345 563	157 230	59 035	39 572	46 915	42 212	

		besoins des utilisateurs (Annuaire, Tableaux de bord, Bulletin et Revue de santé)								
		8. Réalisation d'une Enquête sur la qualité des services de santé								
		9. Réalisation d'une enquête sur l'état de santé de la population								
11 renforcer le système de collecte des données démographiques par l'exploitation des données d'état civil sur l'ensemble du territoire	1. Les données issues des fiches d'état civil, sont exploitées à des fins statistiques et publiées 2. Une banque de données démographiques a partir des faits d'état civil, est disponible et accessible aux utilisateurs 3. L'harmonisation du système de collecte de données sur la population, le développement et le genre	1. Elaboration des documents techniques, des lois et des textes réglementaires sur l'état civil 2. Clarification et formalisation du nouveau cadre de coordination professionnelle et administrative des activités statistiques liées à l'état civil entre les différents départements concernés 3. Plaidoyer et sensibilisation des élus locaux 4. Collecte, traitement et publication des données relatives à l'état civil, à titre pilote 5. Généralisation de la collecte, et du traitement des données d'état civil 6. Confection et contrôle de la base de données sur les faits d'état civil 7. Production, Analyse, Publication, Diffusion et la Dissémination des données de	Ministère de la Justice Ministère de l'Intérieur DNS	933 605	194 275	238 110	206 770	154 550	139 900	

		P'état civil								
12 Préparation de toute la documentation et les outils techniques pour la réalisation du 4 ^{ème} recensement général de la population et de l'habitat (graph 2013)	1. Les documents techniques et les activités préparatoires du 4 ^{ème} RGPH sont réalisés 2. Le recensement pilote est exécuté 3. La finalisation du dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données du RGPH 2013	1. Elaboration des Documents de projet et de plaidoyer du 4 ^{ème} RGPH 2013, et Mobilisation des fonds pour son financement 2. Elaboration et production des documents techniques 3. Cartographie censitaire 4. Sensibilisation de la population du RGPH 5. Réalisation et exploitation du Recensement pilote 6. Finalisation du dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données du RGPH	DNS	909 277	0	0	209 277	650 000	50 000	
13 Réalisation du RGPH	1. Avoir un RGPH réalisé	1. Collecte, saisie, traitement, analyse et publication des résultats		490723						
14 Amélioration de la production des Statistiques générales	1. Avoir des données statistiques sur le tourisme, la gouvernance, les infrastructures, les transports...etc	1. Renforcer le dispositif de collecte des statistiques de routines auprès des administrations publiques et privées dans ces domaines		50 000	25 000	10 000	5 000	5 000	5 0000	
Total Axe stratégique n° 3				3938623	1343251	994285	773913	1142927	515006	
Axe stratégique n°4: Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptés aux normes, et promouvoir la culture statistique										
OBJECTIFS	RESULTATS	ACTIVITES	STRUCTURE	COUT (en milliers)	PERIODES					BAILLEURS

			RESPONSABLE		2010	2011	2012	2013	2014	
1. Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique	1. Un système d'aide à la décision est mis en place 2. Un site pour la diffusion des données et des méta-données est créé à la DNS 3. Des actions de formation à l'utilisation des statistiques, à l'intention des décideurs et des cadres techniques et administratifs sont mises en œuvres	1. Créer et gérer un site Internet à la DNS	DNS	95.000	45.000	8.000	20.000	8.000	8.000	
		2. Ateliers à l'intention des élus, de la société civile et de la presse sur l'importance de la statistique								
		3. Célébration de la journée africaine de la statistique								
2. Définir pour chaque secteur un format de diffusion adapté et conforme aux normes internationales	1. Un plan de formation sectoriel pour une utilisation accrue des techniques modernes est développé et disponible 2. L'adhésion des Comores au Système Général de Diffusion des Données est effective (SGDD)	1. Formation aux techniques de publication et de diffusion		34 763	3 300	17 063	4 800	4 800	4 800	
		2. Refonte éventuelle des publications actuelles								
		3. Organiser des séminaires et Ateliers de formation d'archivage et publication des données								
		4. Mise à jour des données et méta données								
		5. Rendre accessible la base de données au public								
		6. Publication d'un tableau de bord économique et social, d'un bulletin semestriel de conjoncture et de divers								

		documents thématiques							
Total Axe stratégique n° 4				129763	48300	25063	24800	12800	12800
Coûts totaux de la SNDS 2010 - 2014				6162445	1679947	1496038	1041719	1288804	687882